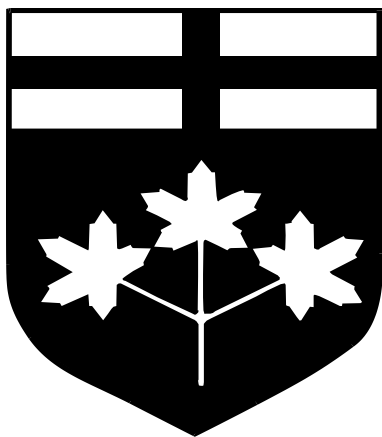




RAPPORT ANNUEL

DU

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
ÉLECTIONS DE L'ONTARIO

POUR L'ANNÉE 2005

Élections Ontario

51, prom. Rolark
Toronto (Ontario)
M1R 3B1

Téléphone : 416-326-6300
Sans frais : 1 888 668-8683
Télécopieur : 416-326-6200

www.electionsontario.on.ca
info@electionsontario.on.ca
ISSN 1492-7888



Ce rapport est imprimé avec des encres végétales
sur du papier contenant 50 % de fibres recyclées dont
10 % post-consommation.

Office of the
Chief Election Officer
of Ontario



Bureau du directeur
général des élections
de l'Ontario

Le 1^{er} novembre 2006

L'honorable Michael A. Brown
Président de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative, bureau 180
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur les activités menées par mon Bureau au cours de l'année 2005 aux termes de la *Loi sur le financement des élections* et de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*, conformément au paragraphe 2(4) de la *Loi sur le financement des élections*.

J'y traite des activités liées à l'inscription des partis politiques et au dépôt des rapports produits par les partis politiques inscrits et les associations de circonscription. Il y est également question des rapports financiers relatifs aux élections partielles tenues dans la circonscription électorale de Dufferin-Peel-Wellington-Grey le 17 mars 2005 et dans celle de Scarborough-Rouge River le 24 novembre 2005.

Au 31 mars 2006, il n'y avait eu aucune activité en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*.

Bien que la loi actuelle ne prévoit pas de prescription en ce sens, mon Bureau s'est engagé à faire preuve de transparence dans toutes ses pratiques en produisant des rapports réguliers et complets. Par conséquent, ce rapport donne également une vue d'ensemble de nos activités en vertu de la *Loi électorale* entre juillet 2005 et juin 2006

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général des élections,

John L. Hollins

TABLE DES MATIÈRES

Activités aux termes de la <i>Loi électorale</i>	4
Rapport annuel 2005 aux termes de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	14
Annexes	
A Rapport du vérificateur et état des dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 2005	21
B Partis politiques inscrits au 31 décembre 2005 et demandes d'inscription de nom d'un nouveau parti politique en 2005	30
C Associations de circonscription inscrites par parti en 2005	32
D Revue historique des activités électorales depuis la promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i> en 1975	33
E Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les partis politiques inscrits pour l'année 2005	35
F Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les partis politiques inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Dufferin-Wellington-Grey du 17 mars 2005	36
G Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les candidats et les associations de circonscription inscrits à l'égard de l'élection partielle de Dufferin-Peel-Wellington-Grey du 17 mars 2005	37
H Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les partis politiques inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Scarborough-Rouge River du 24 novembre 2005.	38
I Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les candidats et les associations de circonscription inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Scarborough-Rouge River du 24 novembre 2005.	39
J Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les candidats inscrits à la direction d'un parti pour la période de campagne à la désignation du chef	40

ACTIVITÉS AUX TERMES DE LA LOI ÉLECTORALE

INTRODUCTION

En 2002, nous avons publié notre *Plan stratégique 2002-2006* pour orienter nos activités dans le cadre de l'élection générale de 2003 et les activités subséquentes selon les facteurs de succès suivants :

Conduite de scrutins : Élections Ontario sera prêt à conduire un scrutin en tout temps, mettant constamment au point et adoptant de nouveaux procédés pour améliorer la tenue des scrutins.

Infrastructure solide : Élections Ontario aura à sa disposition l'organisation, les installations et la technologie de l'information requises pour soutenir ses activités quotidiennes, la conduite de scrutins, les projets spéciaux et l'amélioration continue des procédés.

Maximisation des partenariats : Élections Ontario profitera au maximum de ses partenariats afin d'échanger sur les pratiques exemplaires, de réduire les coûts électoraux et d'éliminer le dédoublement des services.

Engagement des intervenants : Élections Ontario aura la crédibilité voulue pour favoriser la conclusion d'ententes sur les normes électorales et pour faciliter les changements législatifs nécessaires.

Excellence du service : Élections Ontario intégrera l'excellence du service à tous les aspects du processus électoral.

L'examen des activités exercées en vertu de la *Loi électorale* à la fin de 2005 et durant la première moitié de 2006 confirme que nous sommes sur la bonne voie quant à la concrétisation de ces facteurs de succès et qu'ils nous conduiront jusqu'en 2007 tout en nous préparant à notre prochain cycle de planification stratégique (2008-2012). Le présent rapport présente nos activités parmi les plus importantes au cours de l'année écoulée à l'intention des membres de l'Assemblée législative de l'Ontario.

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'année écoulée, Élections Ontario a avancé résolument dans ses préparatifs électoraux. Des pratiques administratives nouvelles ou améliorées, conjuguées aux initiatives prises en réponse à l'évolution des lois, donnent à penser que nous ferons preuve d'un plus grand esprit d'innovation et serons plus réceptifs aux besoins des intervenants que jamais auparavant.

Voici donc les faits saillants des activités exercées entre juillet 2005 et juin 2006 dans le cadre de notre engagement continu à intégrer l'excellence du service à tous les aspects du processus électoral :

- Élaboration d'une stratégie technologique qui permettra à Élections Ontario d'appuyer les scrutins des deux prochains cycles électoraux de même que les changements de nature technique rendus nécessaires par les réformes électorales
- Rationalisation accrue des méthodologies permettant d'ajouter et de maintenir des renseignements exacts et à jour dans le Registre permanent des électeurs pour l'Ontario (RPEO)
- Collaboration continue avec Élections Canada et la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM), dans le cadre de notre entente tripartite, afin d'améliorer davantage les règles et les procédés administratifs requis pour mettre à jour les renseignements électoraux de chaque organisme et réaliser, en pratique, la vision d'une liste d'électeurs
- Élaboration de nouveaux produits géographiques pour l'élection générale de 2007
- Mappage de 299 procédés prioritaires dans le cadre du projet de restructuration du processus électoral afin de favoriser l'innovation, l'efficacité de la conception des procédés et une prestation économique
- Nouveau programme d'orientation visant à aider les candidats à comprendre et à respecter leurs obligations en période électorale
- Consultations continues avec des intervenants clés, y compris le Comité consultatif des partis politiques
- Établissement continu de réseaux avec les groupes d'intervenants afin d'assurer l'accessibilité pour tous les électeurs
- Participation, avec d'autres organismes électoraux canadiens, à l'Accord sur la technologie électorale (ATE) afin de mettre en place un environnement avant-gardiste qui encourage la collaboration et le partage des ressources entre les différentes administrations électorales
- Planification et mise en œuvre d'une stratégie de communications sur le Web afin de favoriser une plus grande efficacité et l'uniformité pour le grand public; d'un nouvel intranet à l'intention des employés; et d'un site extranet sécurisé pour aider

les directeurs du scrutin, les fournisseurs stratégiques, les intervenants extérieurs, les candidats, les partis politiques et les chefs de la direction financière en vue de l'élection de 2007

- Image de marque et normes applicables à toutes les communications d'Élections Ontario
- Amélioration de procédés clés de budgétisation et de planification, y compris :
 - Un examen du « Barème des dépenses d'élection, indemnités et honoraires » aux termes du règlement pris en application de la *Loi électorale*
 - Un nouveau procédé formalisé de prévision et de planification budgétaire pour les divisions internes
- Insistance continue dans notre administration sur notre approche de gestion de la qualité, y compris l'amélioration des protocoles et pratiques de gestion des documents
- Mise en œuvre du traitement des rapports en temps réel pour les partis politiques et les candidats à la direction d'un parti
- Témoignage et renseignements fournis aux comités législatifs chargés d'examiner la réforme électorale
- Conduite et surveillance d'un processus impartial de sélection des membres de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale
- Administration d'élections partielles.

Certains de ces faits saillants sont examinés plus en détail ci-après.

LÉGISLATION

L'adoption du projet de loi 214 par l'Assemblée législative de l'Ontario a entraîné des modifications à la *Loi électorale* et à la *Loi sur le financement des élections*.

Élections Ontario est en train d'examiner les changements apportés à la *Loi électorale* et leur incidence sur l'administration du calendrier électoral, particulièrement :

- l'adoption de dates fixes pour les élections générales provinciales
- la modification du délai de dépôt des déclarations de candidature lors d'élections générales

D'autres modifications législatives ont entraîné des changements dans nos opérations.

Divulgaration en temps réel de certaines contributions politiques

Nous avons répondu rapidement aux nouvelles exigences que les partis politiques et les candidats à la direction d'un parti doivent respecter en ce qui a trait à la divulgation des contributions politiques, ainsi qu'à l'obligation du directeur général des élections (DGE) d'afficher les rapports déposés sur notre site Web. La section du présent rapport portant sur les activités en vertu de la *Loi sur le financement des élections* contient plus de détails sur ces rapports « en temps réel ».

Redécoupage

Conformément à la *Loi de 2005 sur la représentation électorale* et à partir de la prochaine élection générale provinciale, l'Ontario sera divisé en 107 circonscriptions électorales, dont 11 circonscriptions du Nord qui seront identiques (à l'exception d'une révision mineure d'une limite) à celles qui existaient lors de l'élection générale de 2003, et 96 circonscriptions du Sud qui seront identiques aux circonscriptions fédérales correspondantes. Élections Ontario continue de se pencher sur les répercussions que cette législation peut avoir sur ses activités liées au financement des élections et à la géographie électorale.

L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale

À l'issue de l'élection générale de 2003, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il prévoyait constituer une Assemblée des citoyens qui aurait pour mandat d'examiner le système électoral de la province.

Aux termes d'un nouvel article (17.9) de la *Loi électorale* adopté en juin 2005 dans le cadre du projet de loi 213 et du *Règlement 82/06, Assemblée de citoyens sur la réforme électorale*, promulgué en mars 2006, le Bureau du directeur général des élections a été appelé à mener le processus de sélection des membres de l'Assemblée, soit 103 électrices et électeurs choisis au hasard à raison d'une personne par circonscription électorale selon le découpage actuel. Le DGE et Élections Ontario avaient essentiellement pour directives :

- d'utiliser le Registre permanent des électeurs pour l'Ontario comme source de données pour l'échantillonnage
- de constituer un bassin suffisant d'électrices et d'électeurs pour satisfaire aux exigences en matière d'admissibilité
- de choisir les méthodologies d'échantillonnage et de sélection à utiliser
- de fournir une liste finale de membres potentiels (52 femmes et 51 hommes*, y compris une personne s'identifiant comme Autochtone), ainsi que deux membres suppléants par circonscription électorale.

Après avoir remis la liste de noms à la ministre responsable du Renouveau démocratique avant le 14 juillet 2006, il nous reste à présenter un rapport sur notre conduite du processus de sélection au Président après la prochaine élection générale.

ÉLECTIONS PARTIELLES

Depuis la publication du Rapport pour l'année 2004, et à la suite de la démission de députés de l'Assemblée législative, Élections Ontario a organisé quatre élections partielles dans les circonscriptions électorales de Scarborough-Rouge River le 24 novembre 2005 et de Toronto-Danforth, Whitby-Ajax et Nepean-Carleton le 30 mars 2006**. Les renseignements à présenter en vertu de la *Loi sur le financement des élections* figureront au Rapport pour l'année 2006 qui sera publié l'an prochain.

Les tableaux ci-dessous résument nos activités administratives dans le cadre de chaque élection partielle.

*Le président de l'Assemblée, nommé en vertu du règlement, ramène le nombre total des hommes à 52.

** Les renseignements financiers pour l'élection partielle de Scarborough-Rouge River figurent au rapport annuel ci-joint en vertu de la *Loi sur le financement des élections*. Les renseignements exigés pour les trois autres élections partielles ne sont pas disponibles aux fins du présent rapport.

Circonscription électorale : Scarborough-Rouge River – 24 novembre 2005

Bulletins dans les urnes				Taux de participation	
<i>Valides</i>	<i>Rejetés</i>	<i>Sans marque</i>	<i>Bulletins refusés</i>	<i>Total</i>	<i>% de la Liste</i>
16 255	58	37	3	16 353	18,84

Suffrages valides exprimés		Intérêt politique	Candidat(e)
Total	%		
9 380	57,7	Parti libéral de l'Ontario	Bas Balkissoon
4 030	24,8	Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Cynthia Lai
2 458	15,1	Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	Sheila White
137	0,8	Parti vert de l'Ontario	Steven P. Toman
100	0,6	Parti Libertarien de l'Ontario	Alan Mercer
93	0,6	Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Rina Morra
57	0,4	Freedom Party of Ontario	Wayne Simmons

Nombre total de noms figurant sur la Liste des électeurs de Scarborough-Rouge River : 86 266

Circonscription électorale : Toronto-Danforth – 30 mars 2006

Bulletins dans les urnes				Taux de participation	
<i>Valides</i>	<i>Rejetés</i>	<i>Sans marque</i>	<i>Bulletins refusés</i>	<i>Total</i>	<i>% de la Liste</i>
27 322	71	36	8	27 437	39,9

Suffrages valides exprimés		Intérêt politique	Candidat(e)
Total	%		
13 054	47,6	Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	Peter Tabuns
10 636	38,8	Parti libéral de l'Ontario	Ben Chin
2 740	10	Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Georgina Blanas
582	2,1	Parti vert de l'Ontario	Paul Charbonneau
104	0,3	Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Wiktor Pawel Borkowski
93	0,3	Freedom Party of Ontario	Franz L. Cauchi
63	0,2	Indépendant	Carol Wielhorski
50	0,2	Indépendant	Mehmet Ali Yagiz

Nombre total de noms figurant sur la Liste des électeurs de Toronto-Danforth : 68 782

Circonscription électorale : Whitby-Ajax – 30 mars 2006

Bulletins dans les urnes				Taux de participation	
<i>Valides</i>	<i>Rejetés</i>	<i>Sans marque</i>	<i>Bulletins refusés</i>	<i>Total</i>	<i>% de la Liste</i>
34 269	69	26	12	34 376	32,4

Suffrages valides exprimés		Intérêt politique	Candidat(e)
Total	%		
15 843	46,1	Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Christine Elliott
14 529	42,3	Parti libéral de l'Ontario	Judi Longfield
3 204	9,3	Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	Julie Gladman
307	0,9	Parti vert de l'Ontario	Nick Boileau
197	0,6	Freedom Party of Ontario	Paul McKeever
102	0,3	Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Victor Carvalho
87	0,2	Parti Libertarien de l'Ontario	Marty Gobin

Nombre total de noms figurant sur la Liste des électeurs de Whitby-Ajax : 106 028

Circonscription électorale : Nepean-Carleton – 30 mars 2006

Bulletins dans les urnes				Taux de participation	
<i>Valides</i>	<i>Rejetés</i>	<i>Sans marque</i>	<i>Bulletins refusés</i>	<i>Total</i>	<i>% de la Liste</i>
30 073	56	36	5	30 170	28,5

Suffrages valides exprimés		Intérêt politique	Candidat(e)
Total	%		
17 312	57,4	Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Lisa MacLeod
9 455	31,3	Parti libéral de l'Ontario	Brian Ford
2 487	8,2	Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	Laurel Gibbons
634	2,1	Parti vert de l'Ontario	Peter V. Tretter
112	0,4	Indépendant	John C. Turmel
73	0,2	Freedom Party of Ontario	Jurgen Vollrath

Nombre total de noms figurant sur la Liste des électeurs de Nepean-Carleton : 105 802

Ces scrutins ont permis à notre division des Activités électorales de mettre une gamme d'initiatives à l'essai.

Les initiatives novatrices testées comprenaient :

- La gestion automatisée des listes dans deux bureaux de vote par anticipation
- De nouveaux panneaux indicateurs pour les bureaux de vote par anticipation
- Des guichets, des tables et des isolements en carton ondulé durable utilisés dans les bureaux des directeurs du scrutin afin d'évaluer leur potentiel à réduire les coûts de location du matériel.

Nous avons également testé un nouveau modèle de dotation dans deux lieux de vote où nous avons fusionné cinq sections de vote en une seule. Un des lieux était automatisé alors que l'autre ne l'était pas. Notre objectif était de tester la fonctionnalité du modèle, d'observer et d'évaluer le processus et de déterminer l'impact sur la fusion des sections de vote. Nous avons remarqué que :

- la réduction du personnel avait entraîné d'importantes économies
- les électeurs étaient traités avec efficacité et efficience
- les formulaires étaient bien remplis
- des listes étaient produites toutes les heures pour les représentants de candidat
- les résultats étaient exacts.

Les autres initiatives testées incluaient :

- une procédure d'inscription/de confirmation rationalisée visant à faciliter la révision ciblée à la porte pour les électeurs
- une nouvelle liste de confirmation qui contient des adresses prédéterminées pour vérification et/ou une documentation additionnelle et qui réduit le temps passé à chaque adresse
- l'ajout de lieux de vote dans tous les complexes de plus de 100 logements dans chaque circonscription électorale afin d'améliorer l'accès aux élections.

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LE REGISTRE PERMANENT DES ÉLECTEURS POUR L'ONTARIO (RPEO)

L'imminence d'une élection générale et le redécoupage des circonscriptions électorales de la province ont poussé notre division RPEO à travailler d'arrache-pied à la mise à jour des données géographiques associées aux 107 nouvelles circonscriptions électorales et à la préparation de nouveaux produits géographiques. Ces produits aideront considérablement les partis politiques, les candidats et Élections Ontario à administrer les scrutins.

Nous avons reçu une réaction très positive des intervenants à notre récent atlas des *Circonscriptions électorales de l'Ontario*, une publication de 260 pages contenant les cartes et les descriptions officielles des nouvelles régions et circonscriptions provinciales.

Un facteur de succès clé pour s'assurer que les produits RPEO sont exacts et suffisamment détaillés est la conversion pour le Registre des adresses d'Élections Ontario, qui vise à lier les renseignements géographiques aux six millions d'adresses de la province selon les nouvelles limites.

Nous avons réalisé d'importants progrès dans l'appariement et la vérification des adresses courantes à partir de nos sources : la SEFM, Teranet et Élections Canada. Pour nous préparer à l'élection générale de 2007, nous continuons d'élaborer des politiques afin de mettre à jour le RPEO et nous continuons de travailler, de concert avec Élections Canada, à l'amélioration de la qualité des données de ce registre.

Dans le cadre de l'entente tripartite entre Élections Ontario, Élections Canada et la SEFM, nous continuons de collaborer étroitement avec nos partenaires pour élaborer des règles administratives visant à favoriser le partage des données électorales et pour réaliser l'objectif à long terme qui consiste à établir, en pratique, une liste d'électeurs.

Nous entamons également une série de rencontres et de séances d'information avec des ministères provinciaux afin de chercher de nouvelles sources de données et de faire valoir les avantages du partage des données pour les électeurs de l'Ontario.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Au cours de l'année écoulée, nous avons établi une stratégie technologique qui permettra à Élections Ontario d'appuyer les scrutins des deux prochains cycles électoraux, ainsi que tout changement technique requis à la suite des réformes électorales.

Cette phase, conclue à la fin de 2005, a été suivie par la mise en œuvre vigoureuse de nos nouveaux Systèmes de gestion des élections (SGE), qui fourniront un accès Web sûr et fiable aux produits et services informationnels et géographiques nouveaux ou améliorés pour les électeurs, les candidats, les partis politiques, le personnel des bureaux des directeurs de scrutin et les membres du personnel électoral.

COMMUNICATIONS AVEC LES INTERVENANTS

Au cours de 2005, nous avons mis en œuvre notre stratégie de communications intégrées afin de projeter une image de marque uniforme et de produire du matériel de communication efficace. Nos réalisations comprennent ce qui suit :

- Le développement d'une image de marque établissant Élections Ontario comme la ressource à consulter pour obtenir aide et information tout au long du cycle électoral provincial
- L'élaboration d'une stratégie de préparation à l'élection de 2007 afin de soutenir nos relations avec les groupes d'intervenants qui servent les électeurs ayant des besoins particuliers

- La mise au point d'un programme d'orientation à l'intention des candidats qui rassemble les ressources et l'information dans un guide et une série de séances d'orientation avec le directeur du scrutin de chaque circonscription électorale durant les élections
- Le remaniement de la stratégie et du matériel de communication sur le financement des élections
- La publication de l'atlas des *Circonscriptions électorales de l'Ontario*
- Des messages d'intérêt public visant à faciliter l'inclusion d'électeurs au processus de sélection de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale.

DONNÉES FINANCIÈRES

Les dépenses d'exploitation d'Élections Ontario pour 2005-2006 se répartissent ainsi :

Catégories de dépenses	\$
Salaires	3 745 625
Avantages sociaux	705 454
Transports et communications	460 257
Services	8 318 616
Équipement et fournitures	1 695 669
Autres transactions : Subventions visant à rembourser les dépenses liées aux campagnes électorales en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	19 722
Moins : Recouvrements	(275 529)
Total des dépenses d'exploitation (telles que déclarées dans les Comptes publics 2005-2006)	14 669 814

RAPPORT ANNUEL 2005 AUX TERMES DE LA LOI SUR LE FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

Les principales responsabilités qui incombent au directeur général des élections en vertu de la *Loi sur le financement des élections* se répartissent généralement en cinq domaines :

- L'inscription des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats à la direction d'un parti inscrit et des candidats aux élections générales et partielles de l'Ontario
- La supervision des plafonds imposés aux dépenses liées à la campagne électorale et aux contributions politiques
- Le remboursement des dépenses liées à la campagne électorale au moyen de subventions
- La délivrance des formulaires de récépissés aux fins de l'impôt à l'égard des contributions faites aux partis, aux associations de circonscription et aux candidats
- La publication des renseignements et des documents déposés en vertu de la *Loi sur le financement des élections*.

CONTEXTE

Le présent rapport donne un aperçu des modifications à la *Loi sur le financement des élections* adoptées en 2005 ainsi qu'un résumé des grandes questions de gestion abordées la même année. En outre, il donne un aperçu des activités d'inscription menées en vertu de la *Loi sur le financement des élections* et examine les rapports financiers soumis par les partis politiques inscrits durant la période du rapport.

Il comprend les rapports financiers annuels des partis politiques inscrits mais non ceux des associations pour 2005. Cela est dû à l'impact de la révision des limites des circonscriptions électorales sur le délai de dépôt des rapports financiers des associations de circonscription. Cet impact est examiné plus en détail dans la section « Rapports financiers ».

Le présent rapport comprend également les rapports financiers soumis par les partis politiques inscrits, les associations de circonscription et les candidats aux élections partielles tenues dans Dufferin-Peel-Wellington-Grey le 17 mars 2005 (délai de dépôt : 19 septembre 2005) et dans Scarborough-Rouge River le 24 novembre 2005 (délai de dépôt : 24 mai 2006), de même que les seconds rapports financiers soumis sur le congrès d'investiture du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario tenu le 18 septembre 2004 (délai de dépôt : 18 mai 2006).

LÉGISLATION

Le projet de loi 214 a reçu la sanction royale le 15 décembre 2005. Il édictait la *Loi de 2005 sur la représentation électorale* et modifiait la *Loi sur le financement des élections*, qui exige désormais la divulgation à différentes dates de certaines contributions financières acceptées pour le compte d'un parti politique ou d'un candidat à la direction d'un parti.

Loi de 2005 sur la représentation électorale – Redécoupage

En vertu de la *Loi de 1996 sur la représentation électorale* de l'Ontario, aux fins de la représentation à l'Assemblée législative, l'Ontario était divisé en circonscriptions électorales identiques aux circonscriptions électorales fédérales correspondantes.

Cependant, par suite de l'adoption de la *Loi de 2005 sur la représentation électorale*, à compter de la prochaine élection générale provinciale, l'Ontario sera divisé en 107 plutôt qu'en 106 circonscriptions électorales comme au niveau fédéral. La province compte actuellement 103 circonscriptions électorales. Selon cette loi, toutes les associations de circonscription existantes seront automatiquement dissoutes le 31 décembre 2006, à moins qu'un parti ne demande leur dissolution par écrit avant cette date ou que l'Assemblée législative ne soit dissoute plus tôt.

La nouvelle loi stipule qu'un parti peut demander au directeur général des élections de permettre à une ancienne association de circonscription de déposer des états financiers couvrant les activités financières de la période jusqu'à la date de sa dissolution en 2006, en combinaison avec ses états financiers annuels pour 2005. Des neuf partis inscrits, cinq ont demandé et reçu la permission de déposer des rapports financiers combinés pour 2005 et le début de 2006 pour leurs associations.

La nouvelle loi prévoit également qu'une nouvelle association de circonscription inscrite durant la deuxième moitié de 2006 peut demander la permission d'inclure dans son premier rapport annuel les activités financières menées depuis la date de son inscription en 2006 jusqu'au 31 décembre 2007.

Le personnel d'Élections Ontario a informé tous les partis et toutes les associations des exigences et procédures à respecter dans la conversion aux nouvelles limites des circonscriptions électorales. Élections Ontario continuera de travailler en étroite collaboration avec les représentants des partis afin de faciliter la transition administrative aux nouvelles limites.

Modifications à la *Loi sur le financement des élections* – Introduction de la divulgation en temps réel

Outre le redécoupage, le projet de loi 214 introduisait de nouvelles exigences de déclaration pour certaines contributions aux partis politiques inscrits et aux candidats à la direction d'un parti afin que la divulgation se fasse « en temps réel ».

Depuis le 15 décembre 2005, les partis politiques inscrits et les candidats à la direction d'un parti doivent présenter un rapport au directeur général des élections dans les 10 jours ouvrables suivant le dépôt de toute contribution supérieure à 100 \$. Ce rapport doit préciser le nom du donateur et le montant de la contribution. Le directeur général des élections doit divulguer cette information au public sur Internet dans les 10 jours ouvrables suivant sa réception.

Afin de se conformer aux nouvelles exigences établies par la loi, Élections Ontario a conçu un système de rapports électroniques qu'il a introduit tout de suite après l'adoption du projet de loi. Nous nous sommes empressés d'informer les partis politiques des nouvelles exigences en matière de divulgation pour que ceux-ci puissent les respecter.

Les détails de ces rapports sont affichés dans la section réservée au financement des élections sur le site Web d'Élections Ontario à www.electionsontario.on.ca, sous « Divulgence des contributions politiques ».

QUESTIONS DE GESTION

Comme le notent les rapports annuels antérieurs, Élections Ontario continue de rechercher l'équilibre approprié entre l'application de la *Loi sur le financement des élections* et la prestation du soutien nécessaire à son réseau d'intervenants composé en grande partie de bénévoles. Nous continuons également de chercher des moyens de rationaliser les procédés et de recourir à de nouvelles technologies pour administrer la *Loi sur le financement des élections*.

Afin de favoriser une plus grande transparence dans la divulgation publique des renseignements financiers communiqués à notre bureau, nous avons pour pratique d'afficher tous les états financiers (y compris la liste des donateurs ayant donné plus de 100 \$), « tels que soumis », sur notre site Web au plus tard 30 jours ouvrables après le délai de dépôt. Toute révision apportée à ces renseignements à l'étape de l'examen de conformité figurera dans la version « finale » des documents, également affichée sur notre site Web.

Activités d'approche

Élections Ontario a été l'hôte de l'atelier annuel des administrateurs d'élections au Canada, tenu en février 2006. Le congrès de cette année mettait l'accent sur l'administration des lois sur le financement des élections. Ce forum régulier permet aux administrateurs d'Élections Ontario, d'Élections Canada et d'autres administrations électorales des provinces et territoires de discuter des enjeux communs et de partager les pratiques exemplaires dans ce domaine.

La division du financement des élections continue de travailler avec les partis politiques pour aider les directeurs des finances (DF) à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections*. À cet égard, des membres du personnel d'Élections Ontario ont participé à dix séances d'approche (180 participants en tout) organisées en 2005 et jusqu'ici en 2006. Les sujets traités comprenaient les procédés de dépôt des rapports financiers et autres exigences prévues par la loi, ainsi que la procédure à suivre pour dissoudre les anciennes associations et inscrire les nouvelles associations formées à la suite du redécoupage.

Outre ces séances formelles, des membres du personnel d'Élections Ontario communiquent régulièrement avec des représentants des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats aux élections et des candidats à la direction d'un parti, afin de répondre à leurs questions au sujet du financement des élections.

Les réunions périodiques du Comité consultatif des partis politiques inscrits offrent une autre excellente occasion de discuter des questions liées au financement des élections. Entre autres enjeux examinés en 2005, on compte le redécoupage des circonscriptions électorales, les effets potentiels des projets de loi ainsi que d'autres questions touchant la conformité.

Enfin, la directrice générale adjointe des élections a participé au congrès de 2005 du *Council on Governmental Ethics Laws (COGEL)* tenu à Boston, dans le Massachusetts. Élections Ontario est un membre actif de cette organisation depuis plus de vingt ans.

ACTIVITÉS D'INSCRIPTION

Réservations de noms de partis

On présente à l'Annexe B un résumé de toutes les demandes de réservation de noms de nouveaux partis politiques soumises au directeur général des élections en 2005. Sur les cinq demandes présentées en 2005, le directeur général des élections en a approuvé trois et rejeté deux.

Le parti politique qui réserve un nom dispose d'une période de un an pour satisfaire aux exigences énoncées dans la *Loi sur le financement des élections* et se faire inscrire à titre de parti politique. À cette fin, le parti doit nommer des candidats dans au moins 50 pour cent des circonscriptions électorales après l'émission du décret de convocation des électeurs en vue d'une élection générale ou encore fournir au directeur général des élections les noms, adresses et signatures de 10 000 électeurs admissibles qui appuient sa demande d'inscription.

Inscriptions de partis politiques

Aucun nouveau parti politique n'a été inscrit en vertu de la *Loi sur le financement des élections* et aucun parti politique provincial n'a été radié en 2005.

Inscriptions d'associations de circonscription

On présente à l'Annexe C la liste des associations de circonscription au début et à la fin de 2005, classées par parti politique inscrit.

En résumé, le nombre total d'associations de circonscription inscrites est passé de 435 à 395 durant la période à l'étude. Aucune nouvelle association n'a été inscrite en 2005 et 40 associations en tout ont été radiées, dont 13 parce qu'elles n'avaient pas déposé leurs états financiers vérifiés et 27 à titre volontaire. Il est à noter que plusieurs partis ont volontairement radié certaines de leurs associations inactives en prévision du redécoupage des circonscriptions en vertu de la *Loi de 2005 sur la représentation électorale*.

RAPPORTS FINANCIERS

Une importante responsabilité permanente d'Élections Ontario est l'examen et l'approbation des rapports financiers que les partis politiques inscrits, les candidats aux élections, les associations de circonscription et les candidats à la direction d'un parti doivent soumettre en vertu de la *Loi sur le financement des élections*. Tous les rapports déposés auprès d'Élections Ontario sont accessibles au public à nos bureaux et sur notre site Web.

Élections Ontario examine tous les rapports financiers déposés afin d'en assurer la conformité aux dispositions de la *Loi sur le financement des élections*.

Les données financières contenues dans le présent rapport et ses annexes correspondent aux renseignements déposés auprès du directeur général des élections et révisés jusqu'à la date de publication. Étant donné que nous n'avons pas terminé l'examen de tous les rapports, il est possible que certains renseignements contenus dans le présent rapport soient révisés après sa publication. Les données figurant à la section réservée au financement des élections du site Web d'Élections Ontario seront mises à jour à mesure que des révisions deviendront disponibles.

Nous invitons les lecteurs à consulter les rapports soumis sur le site Web d'Élections Ontario à www.electionsontario.on.ca.

Rapports annuels pour 2005

Comme il est noté plus haut, par suite du redécoupage des circonscriptions électorales, les associations des anciennes circonscriptions devront être dissoutes au plus tard le 31 décembre 2006. Dans le cadre de leurs plans de redécoupage, certains partis ont demandé la permission de combiner dans un seul rapport les activités financières menées par leurs associations en 2005 et au début de 2006. Ces demandes ont été approuvées par le DGE.

Le présent rapport ne contient donc pas les états financiers sommaires des associations de circonscription pour 2005. Étant donné que les associations ont été dissoutes à différentes dates et que certaines d'entre elles ont déposé des rapports combinant les activités financières de 2005 et du début de 2006, comme il est expliqué ci-dessus, il a été impossible de présenter une agrégation raisonnable des données.

L'Annexe E présente un sommaire des états financiers soumis par les partis politiques inscrits.

Dans leurs rapports annuels pour 2005, les partis politiques ont déclaré des contributions totalisant 7,5 millions de dollars, dont 64 pour cent provenaient de particuliers, 31 pour cent de sociétés et cinq pour cent de syndicats. Le tableau qui suit résume les sources des contributions politiques pour chacun des partis politiques inscrits, telles que déclarées dans les rapports financiers annuels pour 2005.

Partis politiques inscrits		Source des contributions pour 2005			
		Particuliers	Sociétés	Syndicats	Total
Parti communiste du Canada (Ontario)	Total	18 193	-	-	18 193
	Moyenne	350	-	-	
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	Total	210	-	-	210
	Moyenne	53	-	-	-
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Total	79 733	536	-	80 269
	Moyenne	89	134	-	
Freedom Party of Ontario	Total	40 585	60	-	40 645
	Moyenne	410	60	-	-
Parti vert de l'Ontario	Total	84 736	444	-	85 180
	Moyenne	145	444	-	
Parti libéral de l'Ontario	Total	1 287 285	1 295 949	62 535	2 645 769
	Moyenne	189	1 126	1 097	
Parti Libertarien de l'Ontario	Total	11 791	-	-	11 791
	Moyenne	173	-	-	
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	Total	2 215 216	27 132	260 382	2 502 729
	Moyenne	107	733	435	-
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Total	1 068 521	1 017 812	7 130	2 093 464
	Moyenne	114	1 390	7 130	-

Collectivement, les partis politiques ont déclaré en 2005 des déficits nets annuels (revenus moins charges) d'environ 0,1 million de dollars et des surplus en période de campagne électorale de 6,1 millions. Au 31 décembre 2005, le déficit cumulé de tous les partis s'élevait à 7,1 millions de dollars.

Les neuf partis politiques inscrits ont déposé leurs rapports annuels pour 2005 avant la date limite du 31 mai 2006.

Comme nous le signalons dans notre rapport annuel pour l'année 2004, un nombre relativement élevé d'associations éprouvent encore des difficultés à respecter le délai de dépôt des rapports financiers. Élections Ontario poursuit ses efforts pour encourager et aider les partis à régler ces problèmes de conformité. Nous continuerons d'aider les associations qui restent à déposer leurs rapports financiers combinés pour 2005 et le début de 2006. Il est important de souligner qu'en vertu de la loi, ces associations doivent déposer leurs états financiers finals dans les 90 jours suivant leur dissolution.

Élection partielle dans Dufferin-Peel-Wellington-Grey

Comme il est indiqué plus haut, une élection partielle a eu lieu dans la circonscription électorale de Dufferin-Peel-Wellington-Grey le 17 mars 2005. Au total, les partis politiques ont reçu pour 4,3 millions de dollars de contributions, tandis que les candidats et les associations ont recueilli 0,3 million de dollars additionnels.

Le plafond des dépenses par candidat s'établissait à 97 197 \$ par candidat et à 60 298 \$ par parti politique.

Élections Ontario a versé 21 415 \$ aux candidats et 9 000 \$ aux partis à titre de subventions aux fins de la campagne.

Les Annexes F (partis) et G (associations et candidats) présentent le sommaire des renseignements fournis à la suite de ce scrutin.

Élection partielle dans Scarborough-Rouge River

Une élection partielle a eu lieu dans la circonscription électorale de Scarborough-Rouge River le 24 novembre 2005. Au total, les partis politiques ont recueilli 2,6 millions de dollars, tandis que les candidats et les associations ont reçu 0,2 million de dollars additionnels.

Le plafond des dépenses par candidat s'établissait à 93 167 \$ par candidat et à 57 798 \$ par parti politique.

Élections Ontario a versé 22 031 \$ aux candidats et 12 940 \$ aux partis à titre de subventions aux fins de la campagne.

À la date de publication du présent rapport, une seule association n'avait pas encore déposé les rapports financiers exigés pour l'élection partielle dans Scarborough-Rouge River (voir l'Annexe I).

Les Annexes H (partis) et I (associations et candidats) présentent le sommaire des renseignements fournis à la suite de ce scrutin.

Course à la direction du Parti progressiste-conservateur – Dépôt des seconds rapports

Le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario a choisi un nouveau chef le 18 septembre 2004. Les premiers rapports ont été déposés en 2005 et déclarés dans le rapport de l'an dernier. La date limite pour le dépôt des seconds rapports était le 18 mai 2006.

Les trois candidats à la direction du parti ont soumis les rapports financiers exigés avant la date limite. Au total, ils ont fait état de revenus de 2,9 millions de dollars et de déficits de 35 238 \$.

L'Annexe J présente le sommaire des renseignements fournis à la suite de ce scrutin. Ces rapports financiers couvrent la période allant du 13 juin 2004 au 18 novembre 2005.

ANNEXE A

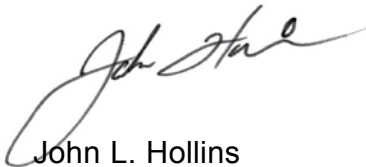
Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Les états financiers ci-joints, déposés en vertu de la *Loi sur le financement des élections*, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. La responsabilité des états financiers incombe à la direction. Les états financiers ont été préparés correctement, dans les limites du seuil d'importance relative et compte tenu des renseignements disponibles au 4 octobre 2005.

Il incombe à la direction de vérifier l'intégrité des états financiers et de mettre en place un système de contrôles internes visant à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comporte des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle permettant une délégation de pouvoirs et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur général. Le vérificateur général a la responsabilité d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Le rapport du vérificateur, présenté dans les pages qui suivent, délimite la portée de sa vérification et de son opinion.

Le directeur général des élections,



John L. Hollins
Le 4 octobre 2005



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au directeur général des élections

J'ai vérifié le bilan du Bureau du directeur général des élections au 31 mars 2005, ainsi que l'état des revenus et des dépenses et l'état des variations de l'actif net, en vertu de la *Loi sur le financement des élections*, pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au directeur général des élections. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau du directeur général des élections, en vertu de la *Loi sur le financement des élections*, au 31 mars 2005, de ses résultats d'activités et des variations de son actif net pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Toronto (Ontario)
Le 4 octobre 2005

A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Peall".

Le vérificateur général adjoint,
Gary R. Peall, CA

**BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS — LOI SUR LE FINANCEMENT
DES ÉLECTIONS****Déclaration des revenus et des dépenses
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005**

	2005 \$	2004 \$
Revenus		
Revenus assurés par la province de l'Ontario	<u>1 216 108</u>	<u>5 092 561</u>
Dépenses		
Administration et fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux (note 5)	533 769	500 916
Honoraires	163 615	59 460
Fournitures et frais de bureau	68 917	56 470
Loyer	61 193	55 320
Téléphone, affranchissement et expédition	15 798	20 980
Autres	548	3 522
Amortissement	421	817
	<u>844 261</u>	<u>697 485</u>
Subventions (note 4)		
Dépenses liées à la campagne électorale		
- candidats	126 894	2 552 867
- partis	12 316	884 410
Honoraires de vérification :		
Rapports annuels		
- associations de circonscription	265 454	261 920
- partis	11 952	11 836
Rapports de campagne électorale		
- partis	11 242	11 264
- candidats	4 420	471 495
- associations de circonscription	564	254 894
Candidats à la direction du parti	5 376	--
	<u>438 218</u>	<u>4 448 686</u>
Total des dépenses	<u>1 282 479</u>	<u>5 146 171</u>
Moins contributions anonymes et excédentaires reçues	<u>65 950</u>	<u>52 793</u>
Dépenses nettes	<u>1 216 529</u>	<u>5 093 378</u>
(Déficit) / Excédent des recettes sur les dépenses	<u>(421)</u>	<u>(817)</u>

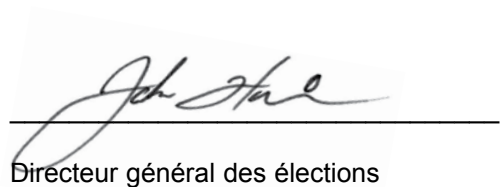
Voir les notes complémentaires à l'état financier.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS — LOI SUR LE FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

Bilan
au 31 mars 2005

	2005	2004
	\$	\$
Actif		
Actuellement		
Comptes à recevoir – Trésor	774 991	3 855 963
Actif immobilisé (note 3)	632	1 053
Total de l'actif	775 623	3 857 016
Passif		
Comptes à payer et charges à payer	774 991	3 855 963
Actif net		
Capital investi	632	1 053
Total du passif et de l'actif net	775 623	3 857 016

Voir les notes complémentaires à l'état financier.



Directeur général des élections

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS — LOI SUR LE FINANCEMENT DES ÉLECTIONS**État des variations de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005**

	2005	2004
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 053	1 870
Moins : (Déficit) / Excédent des recettes sur les dépenses	421	817
Solde à la fin de l'exercice	<u>632</u>	<u>1 053</u>

Voir les notes complémentaires à l'état financier.

1. CONTEXTE

Le directeur général des élections est responsable de l'administration de la *Loi sur le financement des élections*. À ce titre, il consigne et examine les rapports déposés par les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats et les candidats à la direction d'un parti afin de surveiller la conformité aux plafonds des contributions et des dépenses prévus dans la Loi. Le directeur général des élections verse en outre des subventions aux bénéficiaires admissibles conformément à la Loi.

Les dépenses et les acquisitions d'actifs sont remboursées par le Bureau du directeur général des élections; les remboursements sont payés sur le Trésor jusqu'à concurrence du maximum des crédits votés. Les crédits votés pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, approuvés selon la version modifiée de la comptabilité de caisse, s'élevaient à 5 769 300 \$ (2004 — 4 654 200 \$).

En tant qu'organisme de la Couronne et conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections* (« le Bureau ») se soustrait à l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont énumérées et résumées ci-dessous.

(a) Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût historique moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pendant les durées de vie utile estimatives des immobilisations, avec une disposition relative à la demi-année pendant l'exercice de l'acquisition :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier, agencements et équipement de bureau	3 ans

(b) Constatation des produits

Les revenus provenant de la province sont pris en compte pour toute la période pendant laquelle sont consignées les dépenses et les subventions relatives à l'administration et aux opérations. Par conséquent, les comptes à payer et les charges à payer sont équivalents aux comptes à recevoir – Trésor.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (SUITE)**(c) Subventions**

Les subventions visant à rembourser les dépenses liées à la campagne électorale et les honoraires de vérification des rapports de campagne sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élection a eu lieu. Les subventions visant à rembourser les honoraires de vérification des candidats à la direction d'un parti sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'événement s'est déroulé. Les subventions visant à rembourser les honoraires de vérification des rapports annuels sont comptabilisées pendant l'exercice visé par les rapports.

(d) Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date de production des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période visée. Il est possible que les montants réels divergent de ces estimations, au fur et à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles.

(e) Contributions anonymes et excédentaires

En vertu de la Loi, les contributions anonymes reçues par un parti politique, une association de circonscription, un candidat inscrit ou un candidat à la direction d'un parti inscrit doivent être versées au directeur général des élections. De plus, les contributions excédant les limites prescrites par la *Loi sur le financement des élections* doivent être versées au directeur général des élections sauf si le bénéficiaire peut rembourser ces contributions à leur donateur et récupérer le récépissé officiel. En raison de la nature imprévisible de ces contributions, elles doivent être constatées au moment de leur réception.

3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2005			2004
	Coût (\$)	Amortissement cumulé (\$)	Valeur comptable nette (\$)	Valeur comptable nette (\$)
Mobilier, agencements et équipement de bureau	2 106	1 474	632	1 053
	2 106	1 474	632	1 053

4. SUBVENTIONS

La *Loi sur le financement des élections* stipule le paiement de différentes subventions. Les montants indiqués ci-après sont en vigueur du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008.

- Les dépenses liées à la campagne électorale des candidats inscrits qui obtiennent au moins 15 % des suffrages exprimés dans une circonscription électorale. Le montant remboursé correspond au moindre de 20 % des dépenses liées à la campagne électorale du candidat ou 20 % du montant maximal des dépenses autorisé de 1,08 \$ par électeur admissible (0,96 \$ avant le 1^{er} janvier 2004). Les candidats des circonscriptions électorales désignées du Nord peuvent recevoir un montant supplémentaire de 7 840 \$ (7 000 \$ avant le 1^{er} janvier 2004).
- Les dépenses liées à la campagne électorale des partis inscrits qui obtiennent au moins 15 % des suffrages exprimés dans une circonscription électorale. Le montant remboursé correspond à 0,05 \$ par électeur admissible dans chacune des circonscriptions électorales.
- Les honoraires de vérification des rapports annuels et des rapports de campagne de chaque association de circonscription inscrite jusqu'à concurrence de 672 \$ par rapport (600 \$ avant le 1^{er} janvier 2004).
- Les honoraires de vérification des rapports annuels et des rapports de campagne de chaque parti inscrit jusqu'à concurrence de 1 344 \$ par rapport (1 200 \$ avant le 1^{er} janvier 2004).
- Les honoraires de vérification des rapports de campagne de chaque candidat jusqu'à concurrence de 1 120 \$ par rapport (1 000 \$ avant le 1^{er} janvier 2004).
- Les honoraires de vérification des rapports de campagne de chaque candidat à la direction d'un parti jusqu'à concurrence de 896 \$ par rapport (800 \$ avant le 1^{er} janvier 2004).

5. RÉGIME DE RETRAITE

Le Bureau du directeur général des élections assure le service de prestations de retraite à ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) au moyen de la participation au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario, lequel est un régime interentreprises instauré par la province de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées étant donné que le Bureau ne dispose pas de renseignements suffisants pour lui appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. La cotisation versée au régime par le Bureau au cours de l'année pour ses employés s'élevait à 25 905 \$ (2004 — 24 987 \$), montant qui est inclus dans les salaires et les avantages sociaux.

Les prestations après retraite non liées à la pension sont versées par la province et, par conséquent, ne figurent pas dans l'état des dépenses.

6. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE BAUX

Le bureau qui administre la *Loi sur le financement des élections* partage les locaux avec le Bureau du directeur général des élections. Les frais de location sont calculés en fonction de la superficie occupée par chacun d'eux. Le Bureau loue également de l'équipement de bureau. Voici le loyer minimum que le Bureau devra payer pour les exercices à venir :

Année se terminant le 31 mars	\$
2006	64 424
2007	64 424
2008	64 424
2009	64 424
2010	60 260
2011	59 806
2012	59 806
2013	59 806
2014	59 806
2015	59 806
2016	9 968
	626 954

7. ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

Aucun état des mouvements de trésorerie n'a été déposé, puisque les renseignements qu'il permettrait d'obtenir sont déjà disponibles dans l'état financier.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés au besoin afin de les rendre conformes à la présentation de l'année en cours.

ANNEXE B

Partis politiques inscrits au 31 décembre 2005.

Nom du parti	Abréviation	Date d'inscription	Méthode d'inscription
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	NPD	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti libéral de l'Ontario	PLO	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	PPCO	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti communiste du Canada (Ontario)	PCCO	3 septembre 1975	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti libertarien de l'Ontario	Aucune	18 août 1976	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Freedom Party of Ontario	FP	Inscrit sous le nom de « Unparty Party (Ontario) » le 26 novembre 1980 Renommé le 19 octobre 1983	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti vert de l'Ontario	PVO	4 juillet 1984	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	FCP	10 juin 1987	Pétition en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	Ont. C.O.R. Party	30 mai 1990	Pétition en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>

ANNEXE B SUITE

Demandes d'inscription de nom d'un nouveau parti politique en 2005 :

Date de la décision du directeur général des élections	Nom présenté	Abréviation présentée	Décision du directeur général des élections
10 mars 2005	The Representative Party of Ontario (Demande faite par Christine C.G. Hogarth)	Aucune	Nom : Inacceptable Abréviation : S.o.
9 mai 2005	Animal Alliance Environment Voters Party of Ontario (Demande faite par Liz White)	AAEV	Nom : Acceptable Abréviation : Acceptable
14 juillet 2005	The People's Party of Ontario (Demande faite par Delbert James Youngs)	Aucune	Nom : Acceptable Abréviation : S.o.
9 août 2005	The Democracy Party of Ontario (Demande faite par Stephen A. Garry)	Democracy	Nom : Inacceptable Abréviation : Inacceptable
9 août 2005	Ontario Alliance Party (Demande faite par Stephen A. Garry)	Alliance	Nom : Acceptable Abréviation : Acceptable

ANNEXE C

Associations de circonscriptions inscrites par parti en 2005.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE CIRCONSCRIPTION INSCRITES

NOM DU PARTI	au 1 ^{er} janvier 2005	au 31 décembre 2005
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	103	98
Parti libéral de l'Ontario	102	102
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	101	98
Parti communiste du Canada (Ontario)	5	5
Parti libertarien de l'Ontario	1	1
Freedom Party of Ontario	20	5
Parti vert de l'Ontario	76	63
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	24	20
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	3	3
TOTAL	435	395

<u>Inscriptions et radiations en 2005</u>	<u>Statut</u>	<u>Association de circonscription</u>	<u>Raison</u>
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	radiée :	Leeds-Grenville	Défaut de déposer les états financiers
		Nipissing	Défaut de déposer les états financiers
		Scarborough-Agincourt	Défaut de déposer les états financiers
		Vaughan-King-Aurora	Défaut de déposer les états financiers
		York-Ouest	Défaut de déposer les états financiers
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	radiée :	Vaughan-King-Aurora	Défaut de déposer les états financiers
		York-Centre	Défaut de déposer les états financiers
		York-Ouest	Défaut de déposer les états financiers
Freedom Party of Ontario :	radiée :	Davenport	Radiation volontaire
		Don Valley-Est	Radiation volontaire
		Durham	Radiation volontaire
		Haliburton-Victoria-Brock	Radiation volontaire
		Hamilton Mountain	Radiation volontaire
		Lambton-Kent-Middlesex	Radiation volontaire
		Nepean-Carleton	Radiation volontaire
		Oshawa	Radiation volontaire
		Perth-Middlesex	Radiation volontaire
		Sarnia-Lambton	Radiation volontaire
		St. Paul's	Radiation volontaire
		Thornhill	Radiation volontaire
		Toronto-Centre-Rosedale	Radiation volontaire
		Trinity-Spadina	Radiation volontaire
		Willowdale	Radiation volontaire
Parti vert de l'Ontario	radiée :	Don Valley-Ouest	Radiation volontaire
		Hastings-Frontenac-Lennox & Addington	Radiation volontaire
		Huron-Bruce	Radiation volontaire
		Kitchener Centre	Radiation volontaire
		Leeds-Grenville	Radiation volontaire
		Nepean-Carleton	Radiation volontaire
		Oshawa	Défaut de déposer les états financiers
		Ottawa-Orléans	Radiation volontaire
		Ottawa-Sud	Radiation volontaire
		Parry Sound-Muskoka	Défaut de déposer les états financiers
		Renfrew-Nipissing-Pembroke	Radiation volontaire
		Scarborough-Centre	Radiation volontaire
		Whitby-Ajax	Radiation volontaire
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	radiée :	Haliburton-Victoria-Brock	Défaut de déposer les états financiers
		Hastings-Frontenac-Lennox & Addington	Défaut de déposer les états financiers
		Leeds-Grenville	Radiation volontaire
		Waterloo-Wellington	Défaut de déposer les états financiers

ANNEXE D

Revue historique des activités électorales depuis la promulgation de la *Loi portant réforme du financement des élections en 1975*.

ANNÉE		ÉMISSION DU DÉCRET	JOUR DU SCRUTIN	PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE		PUBLICITÉ PERMISE		DATE DE DÉPÔT
				DU	AU	DU	AU	
1975	Élection générale	11 août 1975	18 sept. 1975	11 août 1975	18 janv. 1976	27 août 1975	16 sept. 1975	18 mars 1976
1977	Élection générale	29 avril 1977	9 juin 1977	29 avril 1977	9 oct. 1977	18 mai 1977	7 juin 1977	9 déc. 1977
1978	Élections partielles :							
	Chatham-Kent	11 sept. 1978	19 oct. 1978	11 sept. 1978	19 févr. 1979	27 sept. 1978	17 oct. 1978	19 avril 1979
	Sault Ste. Marie	30 oct. 1978	14 déc. 1978	30 oct. 1978	14 avril 1979	22 nov. 1978	12 déc. 1978	14 juin 1979
1979	Élections partielles :							
	Scarborough-Ouest Wentworth	19 févr. 1979	5 avril 1979	19 févr. 1979	5 août 1979	14 mars 1979	3 avril 1979	5 oct. 1979
1980	Élection partielle :							
	Carleton	6 oct. 1980	20 nov. 1980	6 oct. 1980	20 mars 1981	29 oct. 1980	18 nov. 1980	20 mai 1981
1981	Élection générale	2 févr. 1981	19 mars 1981	2 févr. 1981	19 juill. 1981	25 févr. 1981	17 mars 1981	19 sept. 1981
1982	Élections partielles :							
	Hamilton-Ouest	10 mai 1982	17 juin 1982	10 mai 1982	17 oct. 1982	26 mai 1982	15 juin 1982	18 déc. 1982
	York-Sud	27 sept. 1982	4 nov. 1982	27 sept. 1982	4 mars 1983	13 oct. 1982	2 nov. 1982	4 mai 1983
1983	Élection partielle :							
	Stormont Dundas & Glengarry	31 oct. 1983	15 déc. 1983	31 oct. 1983	15 avril 1984	23 nov. 1983	13 déc. 1983	15 juin 1984
1984	Élections partielles :							
	Hamilton-Centre Ottawa-Centre Ottawa-Est Prescott & Russell Wentworth-Nord	29 oct. 1984	13 déc. 1984	29 oct. 1984	13 avril 1985	21 nov. 1984	11 déc. 1984	13 juin 1985
1985	Élection générale	25 mars 1985	2 mai 1985	25 mars 1985	2 sept. 1985	10 avril 1985	30 avril 1985	2 nov. 1985
1986	Élections partielles :							
	York-Est	6 mars 1986	17 avril 1986	6 mars 1986	17 août 1986	26 mars 1986	15 avril 1986	17 oct. 1986
	Cochrane-Nord	26 juin 1986	14 août 1986	26 juin 1986	14 déc. 1986	23 juill. 1986	12 août 1986	14 févr. 1986
1987	Élection générale	31 juill. 1987	10 sept. 1987	31 juill. 1987	10 déc. 1987	19 août 1987	8 sept. 1987	10 mars 1988
1988	Élections partielles :							
	London-Nord	22 févr. 1988	31 mars 1988	22 févr. 1988	30 juin 1988	9 mars 1988	29 mars 1988	30 sept. 1988
	Welland-Thorold	23 sept. 1988	3 nov. 1988	23 sept. 1988	3 févr. 1989	12 oct. 1988	1 ^{er} nov. 1988	3 mai 1989
1990	Élection générale	30 juill. 1990	6 sept. 1990	30 juill. 1990	6 déc. 1990	15 août 1990	4 sept. 1990	6 mars 1991
1992	Élection partielle :							
	Brant-Haldimand	27 janv. 1992	5 mars 1992	27 janv. 1992	5 juin 1992	12 févr. 1992	3 mars 1992	5 sept. 1992
1993	Élections partielles :							
	Don Mills							
	St. George-St. David	22 févr. 1993	1 avril 1993	22 févr. 1993	1 juill. 1993	10 mars 1993	30 mars 1993	1 oct. 1993
	Essex South	25 oct. 1993	2 déc. 1993	25 oct. 1993	2 mars 1994	10 nov. 1993	30 nov. 1993	2 juin 1994
1994	Élection partielle :							
	Victoria-Haliburton	7 févr. 1994	17 mars 1994	7 févr. 1994	17 juin 1994	23 févr. 1994	15 mars 1994	17 sept. 1994
1995	Élection partielle :							
	*St. Andrew-St. Patrick	27 févr. 1995	Annulée	27 févr. 1995	27 avril 1995	19 avril 1995	S.o.	27 juill. 1995

* L'élection partielle de St. Andrew-St. Patrick est réputée avoir cessé le jour qui précède celui de l'émission des décrets de convocation pour l'élection générale du 8 juin 1995.

ANNEXE D SUITE

ANNÉE		ÉMISSION DU DÉCRET	JOUR DU SCRUTIN	PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE		PUBLICITÉ PERMISE		DATE DE DÉPÔT
				DU	AU	DU	AU	
1995	Élection générale	28 avril 1995	8 juin 1995	28 avril 1995	8 sept. 1995	17 mai 1995	6 juin 1995	8 déc. 1995
1996	Élection partielle : York-Sud	11 avril 1996	23 mai 1996	11 avril 1996	23 août 1996	1 ^{er} mai 1996	21 mai 1996	23 nov. 1996
1997	Élections partielles : Oriole Ottawa-Ouest Windsor-Riverside	23 juill. 1997	4 sept. 1997	23 juill. 1997	4 déc. 1997	13 août 1997	2 sept. 1997	4 mars 1998
1998	Élection partielle : Nickel Belt	24 août 1998	1 ^{er} oct. 1998	24 août 1998	1 ^{er} jan. 1999	9 sept. 1998	29 sept. 1998	1 ^{er} avril 1999
1999	Élection générale	5 mai 1999	3 juin 1999	5 mai 1999	3 sept. 1999	12 mai 1999	1 ^{er} juin 1999	3 déc. 1999
2000	Élection partielle : Ancaster-Dundas- Flamborough- Aldershot	4 août 2000	7 sept. 2000	4 août 2000	7 déc. 2000	16 août 2000	5 sept. 2000	7 mars 2001
2001	Élections partielles : Parry Sound-Muskoka Vaughan-King-Aurora Beaches-East York	15 févr. 2001	22 mars 2001	15 févr. 2001	22 juin 2001	28 févr. 2001	20 mars 2001	22 sept. 2001
		30 mai 2001	28 juin 2001	30 mai 2001	28 sept. 2001	6 juin 2001	26 juin 2001	28 déc. 2001
		22 août 2001	20 sept. 2001	22 août 2001	20 déc. 2001	29 août 2001	18 sept. 2001	20 mars 2002
2002	Élections partielles : Dufferin-Peel- Wellington-Grey Nipissing	3 avril 2002	2 mai 2002	3 avril 2002	2 août 2002	10 avril 2002	30 avril 2002	2 nov. 2002
2003	Élection générale	2 sept. 2003	2 oct. 2003	2 sept. 2003	2 janv. 2004	10 sept. 2003	30 sept. 2003	2 avril 2004
2004	Élection partielle : Hamilton-Est	14 avril 2004	13 mai 2004	14 avril 2004	13 août 2004	21 avril 2004	11 mai 2004	13 nov. 2004
2005	Élections partielles : Dufferin-Peel- Wellington-Grey Scarborough-Rouge River	16 févr. 2005	17 mars 2005	16 févr. 2005	17 juin 2005	23 févr. 2005	15 mars 2005	17 sept. 2005
		26 oct. 2005	24 nov. 2005	26 oct. 2005	24 févr. 2006	2 nov. 2005	22 nov. 2005	24 mai 2006

ANNEXE E

Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les partis politiques inscrits pour l'année 2005 :

A. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	ONTARIO PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	PARTI DE L'ALLIANCE DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF ONTARIO	PARTI VERT DE L'ONTARIO	PARTI LIBÉRAL DE L'ONTARIO	PARTI LIBERTARIEN DE L'ONTARIO	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO
<u>Recettes</u>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contributions nettes	18 193	210	80 269	40 645	85 180	2 645 769	11 791	2 502 729	2 093 464
Transferts	0	123	233	5 875	13 786	1 240 839	0	1 448 985	334 461
Autres recettes	20	40	4 118	3 479	4 998	795 981	25	243 073	730 928
TOTAL DES RECETTES	18 213	373	84 620	49 999	103 964	4 682 590	11 816	4 194 787	3 158 853
<u>Dépenses</u>									
Transferts	0	5	0	0	4 210	952 281	0	1 527 805	184 365
Autres dépenses	16 894	88	84 640	60 851	100 814	4 184 884	11 175	2 245 286	3 024 828
TOTAL DES DÉPENSES	16 894	93	84 640	60 851	105 024	5 137 165	11 175	3 773 091	3 209 193
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	1 319	280	(20)	(10 852)	(1 060)	(454 575)	641	421 696	(50 340)
Surplus (déficit) pér. campagne électorale	282	0	(664)	0	(200)	2 416 326	(1 334)	103 267	3 535 948
Surplus (déficit) ajusté de la période précédente	0	4 336	64 731	11 537	11 327	(3 685 185)	17 615	(1 896 757)	(7 632 069)
Surplus (déficit) au 31 décembre 2005	1 601	4 616	64 047	685	10 067	(1 723 434)	16 922	(1 371 794)	(4 146 461)

Provenance des contributions

Particuliers	18 193	210	79 733	40 585	84 736	1 287 285	11 791	2 215 216	1 068 522
Sociétés	0	0	536	60	444	1 295 949	0	27 132	1 017 812
Syndicats	0	0	0	0	0	62 535	0	260 381	7 130
TOTAL	18 193	210	80 269	40 645	85 180	2 645 769	11 791	2 502 729	2 093 464

Contribution moyenne

Particuliers	350	53	89	410	145	189	173	107	114
Sociétés	0	0	134	60	444	1 126	0	733	1 390
Syndicats	0	0	0	0	0	1 097	0	435	7 130

B. BILAN DE L'ACTIF ET DU PASSIF

<u>Actif</u>									
TOTAL	2 621	4 653	64 047	915	10 510	2 244 419	19 579	605 034	437 058
<u>Passif et surplus</u>									
Passif	1 020	37	0	230	443	3 967 853	2 656	1 976 828	4 583 519
Surplus (déficit)	1 601	4 616	64 047	685	10 067	(1 723 434)	16 923	(1 371 794)	(4 146 461)
TOTAL	2 621	4 653	64 047	915	10 510	2 244 419	19 579	605 034	437 058

Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les partis politiques inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Dufferin-Wellington-Grey du 17 mars 2005 :

A. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	ONTARIO PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	PARTI DE L'ALLIANCE DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF ONTARIO	PARTI VERT DE L'ONTARIO	PARTI LIBÉRAL DE L'ONTARIO	PARTI DE L'ONTARIO DE L'ONTARIO	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO
<u>Recettes</u>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contributions nettes	0	0	0	0	2 000	1 943 485	0	105 126	2 269 244
Transferts	0	0	0	0	1 050	1 872	0	0	0
Autres recettes	0	0	0	0	0	347 281	0	0	0
TOTAL DES RECETTES	0	0	0	0	3 050	2 292 638	0	105 126	2 269 244
<u>Dépenses</u>									
Transferts	0	0	0	0	10 900	0	0	0	0
Dépenses assujetties à un plafond	0	0	0	0	200	31 144	334	13 889	12 148
Autres dépenses	0	0	457	0	150	3 471	200	11 092	6 937
TOTAL DES DÉPENSES	0	0	457	0	11 250	34 615	534	24 981	19 085
Excédent des recettes sur les dépenses	0	0	(457)	0	(8 200)	2 258 023	(534)	80 145	2 250 159
Subvention du directeur général des élections	0	0	0	0	0	4 500	0	0	4 500
Surplus (déficit) pér. campagne électorale	0	0	(457)	0	(8 200)	2 262 523	(534)	80 145	2 254 659
Plafond des dépenses liées à la campagne électorale	60 298	60 298	60 298	60 298	60 298	60 298	60 298	60 298	60 298
<u>Provenance des contributions</u>									
Particuliers	0	0	0	0	2 000	447 159	0	78 651	1 337 177
Sociétés	0	0	0	0	0	1 380 541	0	7 825	932 067
Syndicats	0	0	0	0	0	115 785	0	18 650	0
TOTAL	0	0	0	0	2 000	1 943 485	0	105 126	2 269 244
<u>Contribution moyenne</u>									
Particuliers	0	0	0	0	2 000	229	0	78	131
Sociétés	0	0	0	0	0	2 293	0	2 608	1 564
Syndicats	0	0	0	0	0	2 363	0	3 730	0

ANNEXE G

Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les candidats et les associations de circonscription inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Dufferin-Peel-Wellington-Grey du 17 mars 2005 :

Parti	Candidat	Recettes Transferts		Dépenses Transferts		Dépenses assujetties à un plafond	Plafond des dépenses	Subvention payable au candidat		\$	\$	Nombre d'électeurs	Bulletins valides	Pourcentage exprimés		Sufrages
		Compris	Non compris	Compris	Non compris			payable au candidat	payable au vérificateur							
DUFFERIN-PEEL-WELLINGTON-GREY	PPC JOHN TORY (dép.)	139 985	99 620	162 419	122 054	87 917	97 197	17 583	1 792	89 997	15 633	56	27 787			
	LIB BOB DUNCANSON	22 425	15 275	21 573	21 573	19 160	97 197	3 832	1 792	89 997	4 621	17				
	NPD LYNDA McDOUGALL	81 079	19 409	124 313	65 496	42 804	97 197	0	1 762	89 997	3 891	14				
	PVO FRANK DE JONG	43 295	17 716	45 854	36 304	30 306	97 197	0	1 792	89 997	2 767	10				
	FCP PAUL MICELLI	325	325	149	149	149	97 197	0	160	89 997	488	2				
	IND BILL COOK	225	225	225	225	25	97 197	0	642	89 997	164	1				
	LTN PHILIP BENDER	0	0	0	0	0	97 197	0	0	89 997	135	0				
	IND JOHN C. TURMEL	0	0	0	0	0	97 197	0	0	89 997	88	0				
		287 334	152 571	354 533	245 801	180 361		21 415	7 940		27 787					

ANNEXE H

Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les partis politiques inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Scarborough-Rouge River du 24 novembre 2005 :

A. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	ONTARIO PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	PARTI DE L'ALLIANCE DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF ONTARIO	PARTI VERT DE L'ONTARIO	PARTI LIBÉRAL DE L'ONTARIO	PARTI LIBERTARIEN DE L'ONTARIO	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes									
Contributions nettes	0	0	0	0	0	999 354	0	67 431	1 564 059
Transferts	0	0	0	0	0	1 120	19	0	0
Autres recettes	0	0	0	0	0	153 239	0	0	0
TOTAL DES RECETTES	0	0	0	0	0	1 153 713	19	67 431	1 564 059
Dépenses									
Transferts	0	0	7	0	0	0	800	0	17 523
Dépenses assujetties à un plafond	0	0	0	0	0	56 974	0	14 529	4 463
Autres dépenses	0	0	200	0	0	4 202	0	29 354	6 146
TOTAL DES DÉPENSES	0	0	207	0	0	61 176	800	43 883	28 132
Excédent des recettes sur les dépenses	0	0	(207)	0	0	1 092 537	(781)	23 548	1 535 927
Subvention du directeur général des élections	0	0	0	0	0	4 313	0	4 313	4 313
Surplus (déficit) pér. campagne électorale	0	0	(207)	0	0	1 096 850	(781)	27 861	1 540 240
Plafond des dépenses liées à la campagne électorale	57 798	57 798	57 798	57 798	57 798	57 798	57 798	57 798	57 798
Provenance des contributions									
Particuliers	0	0	0	0	0	178 356	0	55 141	980 748
Sociétés	0	0	0	0	0	762 223	0	50	583 311
Syndicats	0	0	0	0	0	58 775	0	12 240	0
TOTAL	0	0	0	0	0	999 354	0	67 431	1 564 059
Contribution moyenne									
Particuliers	0	0	0	0	0	240	0	91	149
Sociétés	0	0	0	0	0	1 980	0	50	953
Syndicats	0	0	0	0	0	2 672	0	2 448	0

ANNEXE I

Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les candidats et les associations de circonscription inscrits pour la période de la campagne électorale à l'égard de l'élection partielle de Scarborough-Rouge River du 24 novembre 2005 :

Parti	Candidat	Recettes Transferts		Dépenses Transferts		Dépenses assujetties à un plafond		Plafond des dépenses		Subvention payable au candidat		Subvention payable au vérificateur		Nombre d'électeurs	Bulletins valides	Pourcentage	Suffrages exprimés
		\$	\$	Compris	Non compris	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
SCARBOROUGH-ROUGE RIVER	PLO	47 425	37 350	48 415	48 415	27 201	93 167	93 167	93 167	5 440	1 792	86 266	9 380	58	16 255		
	PPC	63 793	40 654	63 793	55 006	38 339	93 167	93 167	93 167	7 668	1 120	86 266	4 030	25			
	NPD	85 087	41 081	107 735	52 664	44 613	93 167	93 167	93 167	8 923	1 742	86 266	2 458	15			
	PVO	2 741	2 741	2 469	2 469	2 269	93 167	93 167	93 167	0	1 120	86 266	137	1			
	LTN	1 540	740	1 540	1 521	1 301	93 167	93 167	93 167	0	1 120	86 266	100	1			
	FCP	7	0	7	7	7	93 167	93 167	93 167	0	100	86 266	93	1			
	FRE	0	0	0	0	0	93 167	93 167	93 167	0	0	86 266	57	0			
Total		200 593	122 566	223 958	160 081	113 730				22 031	6 994				16 255		

* CR-3 N/F

ANNEXE J

Sommaire des données provenant des états financiers déposés par les candidats inscrits à la direction d'un parti pour la période de campagne à la désignation du chef :

Parti progressiste-conservateur de l'Ontario

Campagne du 18 septembre 2004 :

Premier état financier (du 13 juin 2004 au 18 nov. 2004)

	Recettes	Dépenses	Surplus <déficit>	Subvention de vérification
	\$	\$	\$	\$
Jim Flaherty	640 357	961 202	(320 845)	896
Frank Klees	512 307	683 952	(171 645)	896
John Tory	1 461 041	1 450 263	10 778	896

Parti progressiste-conservateur de l'Ontario

Campagne du 18 septembre 2004 :

Second état financier (du 19 nov. 2004 au 18 nov. 2005)

	Recettes	Dépenses	Surplus <déficit>	Subvention de vérification
	\$	\$	\$	\$
Jim Flaherty	285 725	1 861	283 864	896
Frank Klees	215 505	43 860	171 645	896
John Tory	3 676	12 711	(9 035)	896

Parti progressiste-conservateur de l'Ontario

Campagne du 18 septembre 2004 :

Les deux état financiers combinés

	Recettes	Dépenses	Surplus <déficit>	Subvention de vérification
	\$	\$	\$	\$
Jim Flaherty	926 082	963 063	(36 981)	1 792
Frank Klees	727 812	727 812	-	1 792
John Tory	1 464 717	1 462 974	1 743	1 792